

INFORMATION

INSCRIPTIONS

dans les écoles publiques
année scolaire 2019/2020

pour les entrées en 1^{ère} année de maternelle (*enfants nés en 2016*), et en C.P. (*enfants nés en 2013*),

par les parents, auprès du **SERVICE SCOLAIRE**
MAIRIE DE TARASCON

(quartier Kilmaine, centre socio-culturel, 1^{er} étage)

les LUNDIS et MARDIS

de 14h à 16h

les MERCREDIS, JEUDIS et VENDREDIS

de 9h à 11h30

du lundi 4 février 2019
au vendredi 1er mars 2019

Sur présentation de l'INTEGRALITE des pièces suivantes :

PHOTOCOPIES ET ORIGINAUX

- livret de famille complet (*toutes les pages*),
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (bail de location, acte de propriété, facture d'eau, d'électricité, de gaz, ou de téléphone fixe)
- 1 photo d'identité de l'enfant,
- attestation CAF ou MSA,
- carnet de vaccinations à jour.

L'inscription définitive et l'affectation vous seront confirmées par courrier en mai 2019, après examen des dossiers par la **commission scolaire extra-municipale**.